

ROUYN-NORANDA



**Cégep de
l'Abitibi-Témiscamingue**

DEPUIS 1967

CAHIER DE L'ÉTUDIANT
TECHNIQUES POLICIÈRES 310.A0

complice
DE VOTRE RÉUSSITE

Ce Cahier de programme de l'étudiant ainsi que les plans de cours sont des documents officiels.

Il est important de les consulter tout au long de vos études et de les conserver pour y référer ultérieurement. Ces documents sont essentiels pour témoigner de la formation que vous avez reçue, notamment si vous changez de programme ou de cégep.

Ce document s'adresse à :

Étudiants du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
inscrits au programme d'études *Techniques policières*

Ce document a été réalisé par :

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boulevard du Collège
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5

Téléphone : 819 762-0931

Sans frais : 1 866 234-3728

Télécopieur : 819 762-2071

Site Web : www.cegepat.qc.ca

Coordonnatrice du programme :

Nancy Laverdière

Mise à jour :

Direction des études

2020-08-04

Note : En règle générale, lorsque le contexte le commande, l'emploi du masculin dans ce texte désigne également les hommes et les femmes.

Table des matières

LES BUTS DE LA FORMATION SPÉCIFIQUE ¹	3
LE PROFIL DU DIPLÔMÉ	5
LA GRILLE DE COURS DU PROGRAMME TECHNIQUES POLICIÈRES	6
LES DISCIPLINES DE FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET PROPRE	8
LA FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE	9
PROFIL DE LA FORMATION GÉNÉRALE	10
CONTRIBUTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE AU PROGRAMME D'ÉTUDES DE L'ÉTUDIANT.....	10
SUIVI DE L'ATTEINTE DES COMPÉTENCES EN FORMATION GÉNÉRALE	11
FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE	11
FORMATION GÉNÉRALE PROPRE	12
LE LOGIGRAMME DE LA FORMATION	13
LA FORMATION SPÉCIFIQUE EN TECHNIQUES POLICIÈRES	14
L'ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME (ESP).....	18
SUIVI DE L'ATTEINTE DES COMPÉTENCES EN FORMATION SPÉCIFIQUE	19

Les buts de la formation spécifique ¹

Le programme Techniques policières vise à former des personnes aptes à exercer la profession de policière-patrouilleuse ou de policier-patrouilleur au Québec.

Il vise à permettre à l'aspirante policière et à l'aspirant policier d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires à l'exercice de cette fonction de travail tout en les préparant à leur admission à l'École nationale de police du Québec.

Les policières-patrouilleuses et les policiers-patrouilleurs doivent assurer la sécurité de la population, maintenir la paix, protéger la vie et la propriété, prévenir le crime, appliquer les lois criminelles et pénales, protéger les jeunes en situation de compromission et traduire les contrevenants devant les tribunaux. Ils sont également appelés à sécuriser les victimes d'actes criminels, à informer et à conseiller les citoyennes et les citoyens, à les orienter vers les ressources communautaires ou professionnelles appropriées, à agir comme médiateurs ou conciliateurs lors de conflits mineurs, à arrêter les criminels, à dresser des constats d'infractions, à recueillir des éléments de preuve, à produire divers rapports et à témoigner devant les tribunaux.

Les policières-patrouilleuses et les policiers-patrouilleurs doivent réagir rapidement à diverses situations tout en faisant preuve de jugement et en respectant les chartes des droits et libertés, les lois et règlements, la déontologie policière ainsi que les règles de discipline de leur organisation.

Dans le cadre de leurs activités, ils doivent faire preuve d'une grande polyvalence en intervenant de façon répressive et préventive, et ce, dans le souci de servir et de protéger la citoyenne et le citoyen en collaboration avec des partenaires ou des institutions partageant leurs préoccupations et leurs objectifs.

Leur travail s'effectue dans un contexte de police professionnelle de type communautaire axée sur la qualité du service à la clientèle, la participation active de la communauté, la concertation avec les élus et la recherche de solutions durables aux problèmes d'incivilité et de criminalité.

Conformément aux buts généraux de la formation, la composante de formation spécifique du programme *Techniques policières* vise à :

- Rendre l'élève efficace dans l'exercice de sa profession, soit :
 - lui permettre, dès son entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associés à la profession;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).

- Favoriser l'intégration de l'élève à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
 - lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur.

¹ Extrait du programme d'études Techniques policières, version 2017. Ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur, Gouvernement du Québec.

Favoriser l'évolution de l'élève et l'approfondissement de ses savoirs professionnels, soit :

- lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
-
- Favoriser la mobilité professionnelle de l'élève, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Le Profil du diplômé

La personne diplômée en Techniques policières détient les compétences nécessaires pour compléter sa formation à l'École Nationale de Police du Québec (ÉNPD) et devenir policier-patrouilleur ou policière-patrouilleuse. Elle se démarque par :

- Une maîtrise des savoirs théoriques et techniques du programme.
- Un respect de soi et des autres.
- Un jugement juste duquel résulte une intervention appropriée aux circonstances.

La personne diplômée peut mener une intervention policière de base pour assurer la protection des citoyens et le maintien de l'ordre. De la réception de l'appel jusqu'à la résolution de l'événement, elle maîtrise les facettes les plus techniques de son intervention: suivre les règles de pratique policière, assurer la protection des lieux et des personnes, observer et recueillir les informations, faire les demandes appropriées aux intervenants, analyser et prendre les décisions qui s'imposent. Elle peut agir dans les divers contextes d'intervention policière: prévention, urgence, conflit, patrouille, opération planifiée, arrestation, accident, crime et enquête. Ses actions indiquent une réflexion objective et nuancée, appuyée sur une connaissance du développement de la personne et des phénomènes socioculturels. Elle révèle ainsi, les aptitudes qui suivent.

Interactions saines et valables

Elle utilise adéquatement les techniques et les principes de communication avec divers interlocuteurs (citoyen, suspect, témoin, victime, collègue et intervenant) et fait un usage efficace des outils technologiques de cueillette de données, de traitement de texte et de présentation. Elle communique avec clarté et précision, en adaptant son langage au contexte et à l'interlocuteur. Son attitude favorise la collaboration, la conciliation et la résolution de conflit.

Travail d'équipe

Elle utilise des techniques d'approche favorisant le dialogue et la collaboration. Elle fait preuve de leadership et prend des initiatives à l'intérieur de son champ de responsabilité. Elle contribue de façon positive à la bonne marche des opérations. Elle recherche la cohésion et la force constructive du travail d'équipe.

Bonne condition physique

Elle répond aux exigences physiques de l'ÉNPD: endurance, force, agilité et rapidité.

Rigueur et autonomie

Elle a un sens prononcé des responsabilités tant au plan personnel que professionnel. Elle agit en respect des règles d'intervention et d'éthique et des diverses lois et chartes. Elle procède avec méthode, minutie et discipline selon les protocoles d'interventions policières.

Maîtrise de soi

Elle prend des moyens responsables pour combler ses besoins et assurer son équilibre personnel. Elle agit calmement en situation de stress. Elle reconnaît ses émotions et en module l'expression pour rechercher un effet positif sur la situation de travail.

Capacité d'adaptation

Elle fait preuve d'ouverture d'esprit et d'écoute. Elle compose avec les différents éléments influençant une situation. Elle ajuste ses actions à l'évolution d'une situation. Elle reconnaît les particularités et besoins de différentes clientèles. Elle adopte une attitude positive face au changement et prend en charge le développement de sa carrière.

La grille de cours du programme

310.A0 Techniques policières (Rouyn-Noranda)

1 ^{re} session		Pondération			Unités	Préalables
		T	L	P		
109-101-MQ	Activité physique et santé	1	1	1	1	
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	3	1	3	2 1/3	
601-101-MQ	Écriture et littérature	2	2	3	2 1/3	
604-10x-MQ	Langue anglaise I	2	1	3	2	
310-211-AT	Analyse de la profession	3	1	2	2	
310-212-AT	Introduction à la criminologie	2	1	2	1 2/3	
310-213-AT	La police dans le système juridique	2	2	3	2 1/3	
350-211-AT	Communication en contexte policier	1	2	2	1 2/3	
Heures de travail par semaine :		46	16	11	19	15 1/3
2 ^e session						
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	0	2	1	1	
340-102-MQ	L'être humain	3	0	3	2	340-101-MQ
601-102-MQ	Littérature et imaginaire	3	1	3	2 1/3	601-101-MQ
604-A0x-AT	Langue anglaise II	2	1	3	2	604-10x-MQ
310-221-AT	Méthodes d'observation	1	3	2	2	
310-222-AT	Commission des crimes	2	2	3	2 1/3	
350-226-AT	Interaction et stress liés au travail policier	2	2	2	2	
387-221-AT	Sociologie liée au travail policier	2	2	2	2	
Heures de travail par semaine :		47	15	13	19	15 2/3
3 ^e session						
109-103-MQ	Activité physique et autonomie	1	1	1	1	109-101-MQ, 109-102-MQ
601-103-MQ	Littérature québécoise	3	1	4	2 2/3	601-102-MQ
com-001-xx	Cours complémentaire	2	1	3	2	
310-231-AT	Enquête I	2	2	2	2	310-221-AT
310-232-AT	Pouvoirs et devoirs	2	3	2	2 1/3	310-222-AT
310-233-AT	Droit privé	2	1	2	1 2/3	
310-234-AT	Auto-défense	0	4	0	1 1/3	
310-235-AT	Ressources communautaires	2	2	3	2 1/3	350-211-AT
601-888-00	Épreuve uniforme de français					
Heures de travail par semaine :		46	14	15	17	15 1/3
4 ^e session						
340-ABP-AT	Éthique et politique	3	0	3	2	340-102-MQ
601-ABx-AT	Communication	2	2	2	2	601-103-MQ
310-241-AT	Enquête II	2	2	2	2	
310-242-AT	Jeunes en difficulté	2	1	2	1 2/3	310-232-AT
310-243-AT	Droit statutaire	4	2	3	3	
310-245-AT	Santé mentale et toxicomanie	2	1	3	2	310-235-AT
310-246-AT	Stage d'observation ¹	0	3	4	2 1/3	310-231-AT
310-247-AT	Maitrise d'une personne violente	0	3	0	1	310-234-AT
Heures de travail par semaine :		48	15	14	19	16

5 ^e session		Pondération			Unités Préalables	
		T	L	P		
com-002-xx	Cours complémentaire	2	1	3	2	
310-251-AT	Enquête III	2	2	2	2	
310-252-AT	Facultés affaiblies	2	2	3	2 1/3	310-232-AT
310-253-AT	Drogues, tabac et boissons alcoolisées	2	2	3	2 1/3	310-232-AT
310-254-AT	Conduite préventive	0	3	0	1	
310-255-AT	Situation de crise et stress	2	2	3	2 1/3	310-245-AT, 350-226-AT
310-256-AT	Enquête collision et situation d'urgence	2	1	2	1 2/3	
Heures de travail par semaine :		41	12	13	16	14

6 ^e session						
109-261-AT	Habilités physiques	0	3	4	2 1/3	109-103-MQ
181-265-AT	Soins d'urgence	1	2	1	1 1/3	
310-261-AT	Enquête IV: Intégration	1	5	4	3 1/3	310-233-AT, 310-242-AT, 310-243-AT, 310-246-AT, 310-251-AT, 310-252-AT, 310-253-AT, 310-255-AT et conditions d'admission à l'FSP
	Épreuve synthèse de programme (ESP)					
310-262-AT	Preuve et témoignage à la cour	2	1	2	1 2/3	310-252-AT
310-263-AT	Opérations planifiées	1	2	2	1 2/3	
310-264-AT	Prévention de la criminalité	1	2	2	1 2/3	
Heures de travail par semaine :		36	6	15	15	12

¹ Sous condition d'acceptation par la SQ selon entente entre le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et la Sureté du Québec.

La formation générale ¹

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme d'études sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante.

La composante de formation générale comprend : (a) la formation commune, qui est similaire pour tous les programmes d'études; (b) la formation propre, qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage tout en favorisant leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique du programme d'études et (c) la formation complémentaire, qui permet à l'étudiant de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique de son programme d'études.

Les disciplines de formation générale commune et propre

Français, langue d'enseignement et littérature

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, a pour objet de stimuler l'imagination, d'aiguiser la sensibilité et d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel. Elle vise aussi à améliorer la maîtrise de la langue, maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir, et à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique essentielles au travail intellectuel. Elle est conçue dans la perspective de permettre à l'étudiant de maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation, de mieux s'exprimer oralement et par écrit, et de mieux se situer par rapport à son milieu culturel, afin de favoriser sa participation en tant que citoyen responsable dans la société.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie au collégial vise à former la personne pour elle-même tout en la préparant à assumer, de manière autonome, ses responsabilités sociales, politiques et professionnelles. À travers la lecture d'œuvres philosophiques et l'exercice des règles du raisonnement, cet enseignement forme la personne à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité. L'enseignement de la philosophie au collégial vise également à amener l'étudiant à prendre en considération et à discuter les acquis de la civilisation occidentale.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant à augmenter sa maîtrise de la langue anglaise, à s'ouvrir à une autre culture et à faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant devra acquérir, au collégial, des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique au collégial vise principalement le développement global de la personne. Cet enseignement a aussi pour objectif de contribuer à son éducation, à sa santé et à sa qualité de vie en l'amenant à vivre de façon responsable dans la société et à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

¹ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2009). *Formation générale commune, propre et complémentaire aux programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales*, Québec, Enseignement supérieur, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, 70 pages.

La formation générale complémentaire

La formation complémentaire permet à l'étudiant de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique de son programme d'études. Elle comprend deux cours au choix de l'étudiant parmi six domaines.

Sciences humaines

- Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains (000V).
- Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines (000W).

Culture scientifique et technologique

- Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (000X).
- Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (000Y).

Langues modernes

- Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (000Z).
- Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (0010).
- Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne (0067).

Langage mathématique et informatique

- Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine (0011).
- Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant (0012).

Art et esthétique

- Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique (0013).
- Réaliser une production artistique (0014).

Problématiques contemporaines

- Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire (021L).
- Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire (021M).

Profil de la formation générale

Contribution de la formation générale au programme d'études de l'étudiant

VISÉES DE FORMATION	LA FORMATION GÉNÉRALE VISE À AMENER L'ÉTUDIANT À :
Former la personne à vivre en société de façon responsable	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions. • Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique. • Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir. • Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif. • Assumer ses responsabilités sociales.
Amener la personne à intégrer les acquis de la culture	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive. • Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie. • Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou issus d'époques ou de courants d'idées différents. • Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents.
Amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer sa communication dans la langue seconde. • Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentaire • Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.
<p>À titre indicatif, le Ministère a identifié cinq compétences communes de base qu'il souhaite associer aux visées de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résoudre des problèmes • Exercer sa créativité • S'adapter à des situations nouvelles • Exercer son sens des responsabilités • Communiquer 	

Suivi de l'atteinte des compétences en formation générale

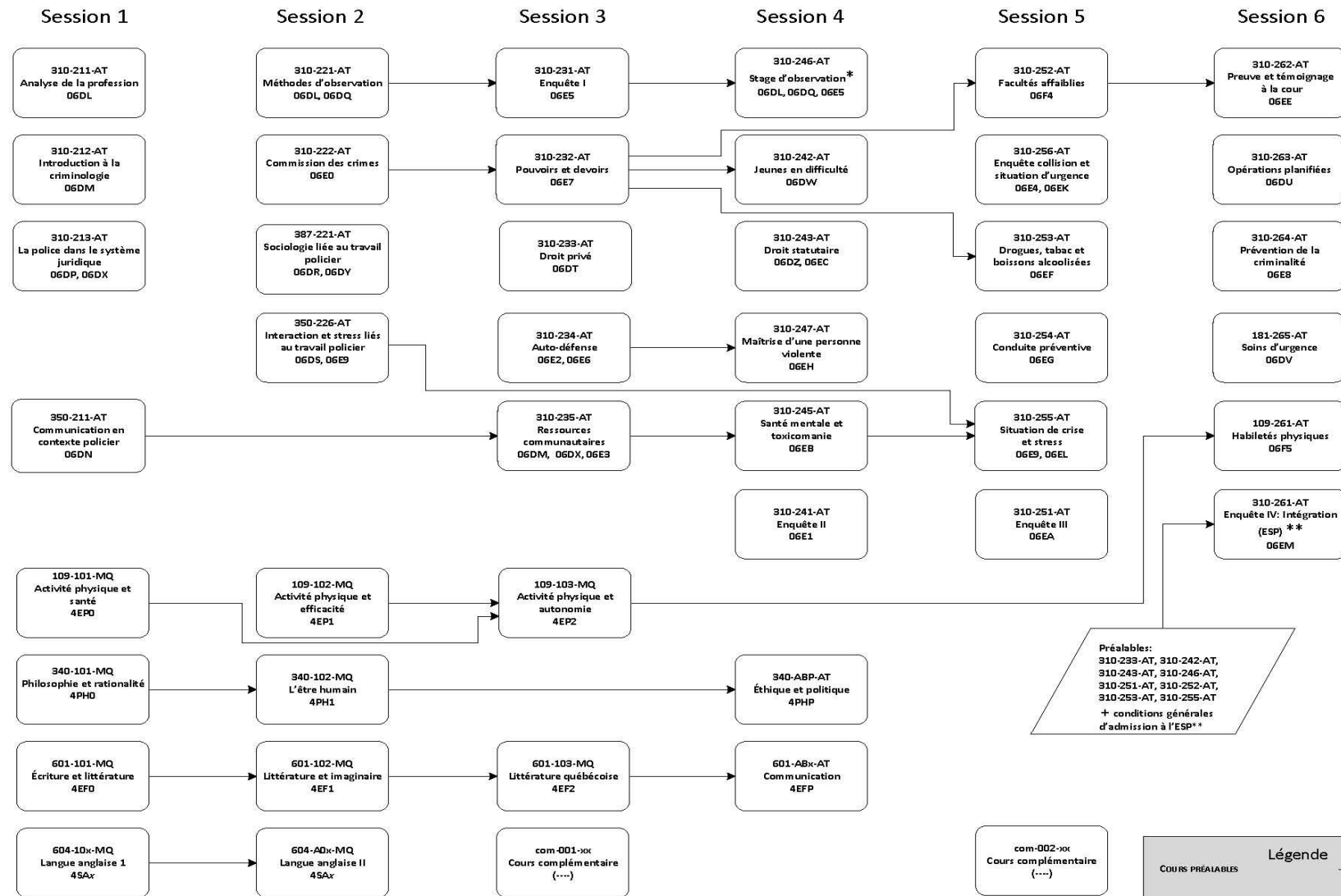
Formation générale commune

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
4EF0	Analyser des textes littéraires	601-101-MQ	Écriture et littérature	
4EF1	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époque et de genres variés	601-102-MQ	Littérature et imaginaire	
4EF2	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époque et de genres variés	601-103-MQ	Littérature québécoise	
4PH0	Traiter d'une question philosophique	340-101-MQ	Philosophie et rationalité	
4PH1	Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain	340-102-MQ	L'être humain	
4SA0	Comprendre et exprimer des messages simples en anglais (niveau I)	604-100-MQ	Anglais de base	
4SA1	Communiquer en anglais avec une certaine aisance (niveau II)	604-101-MQ	Langue anglaise et communication	
4SA2	Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (niveau III)	604-102-MQ	Langue anglaise et culture	
4EP0	Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé	109-101-MQ	Activité physique et santé	
4EP1	Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique	109-102-MQ	Activité physique et efficacité	
4EP2	Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé	109-103-MQ	Activité physique et autonomie	

Formation générale propre

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
4EFP	Produire différents types de discours oraux écrits liés au champ d'études de l'étudiant	601-xxx-AT	Communication et (...)	
4PHP	Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine	340-xxx-AT	Éthique	
4SAP	Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant (niveau I)	604-xxx-AT	Langue anglaise II (niveau I)	
4SAQ	Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant ses formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant (niveau II)	604-xxx-AT	Langue anglaise II (niveau II)	
4SAR	Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant (niveau III)	604-xxx-AT	Langue anglaise II (niveau III)	

Le logigramme de la formation



LOGIGRAMME DES COURS 310.A0 (2017V1) A2018

*Sous condition d'acceptation par la SQ selon entente entre Cégep de l'A-T et SQ.

**L'étudiante ou l'étudiant a, au maximum, 8 unités manquantes provenant de cours de disciplines différentes pour compléter son programme d'études après la session de passation de l'ESP.

La formation spécifique en Techniques policières

Session 1

310-211-AT *Analyse de la profession*

L'étudiant découvre ce qu'est une organisation policière au Canada et particulièrement au Québec. Il apprend les tâches du travail de patrouilleur et les autres fonctions à l'intérieur de l'organisation. Il établit des liens entre les habiletés (SAVOIR-FAIRE) et les attitudes professionnelles (SAVOIR-ÊTRE) nécessaires à la profession. Il exerce son sens critique en ce qui concerne ses valeurs personnelles et celles prônées par la profession. Il explore les règles déontologiques et disciplinaires ainsi que les conséquences auxquelles le policier peut être exposé.

310-212-AT *Introduction à la criminologie*

Ce cours initie l'étudiant au langage, au vocabulaire et aux concepts de la criminologie. L'étudiant développe des connaissances en matière de criminalité et de comportements criminels afin d'effectuer des analyses criminologiques lors de diverses situations et interventions policières courantes.

310-213-AT *La police dans le système juridique*

En se référant à des situations courantes du travail policier et à l'aide des lois spécifiques, l'étudiant distingue la nature pénale ou civile d'un événement. Il distingue les fonctions et les rôles des diverses institutions étatiques en matière pénale ainsi que chacune des parties en cause, notamment ceux du policier. Ce cours outille également l'étudiant afin qu'il comprenne bien l'ensemble du cadre légal régissant les interventions policières et les diverses conséquences juridiques d'une intervention policière inconstitutionnelle ou illégale.

350-211-AT *Communication en contexte policier*

L'étudiant acquiert les habiletés de communication de base pour intervenir efficacement dans le cadre de son travail. Notamment, il apprend à décoder des messages verbaux et non verbaux et à déceler les difficultés possibles dans une communication interpersonnelle. Il met en pratique diverses techniques d'écoute et d'expression. Enfin, il évalue sa façon de communiquer dans une position d'autorité.

Session 2

310-221-AT *Méthodes d'observation*

L'étudiant développe des méthodes efficaces et précises d'observation de personnes, d'objets et d'environnements variés. Il se familiarise avec les différentes banques de données et apprend à les utiliser correctement afin de valider adéquatement le fruit de ses observations. Il apprend à consigner ses observations et celles rapportées par un témoin dans un rapport. Il applique les normes relatives à la production de divers rapports.

310-222-AT *Commission des crimes*

Ce cours permet à l'étudiant de constater la commission d'un crime et d'en établir la nature à partir des articles visés dans le Code criminel du Canada ou ses lois connexes. L'étudiant analyse les éléments constitutifs des crimes et détermine les personnes pouvant faire l'objet d'accusations criminelles compte tenu de leur participation au crime. À partir des éléments de preuve recueillis, l'étudiant évalue la possibilité que la personne suspecte soulève un moyen de défense à la cour.

350-226-AT *Interaction et stress liés au travail policier*

L'étudiant développe les habiletés nécessaires afin de pouvoir interagir adéquatement avec les membres de son organisation. Il reconnaît les agents stressants propres au travail policier. Il est en mesure de déceler des éléments pouvant affecter sa motivation au travail, de reconnaître des phénomènes liés à la dynamique de groupe, de manifester des comportements et des attitudes favorisant la collaboration ainsi que d'utiliser des stratégies de résolution de conflits. Enfin, l'étudiant peut identifier et proposer diverses stratégies de gestion du stress.

387-221-AT Sociologie liée au travail policier

Ce cours permet à l'étudiant d'interagir avec différentes clientèles susceptibles d'être marginalisées et des individus appartenant à diverses communautés culturelles et ethniques. L'étudiant analyse les façons de penser et d'agir de différents groupes et est en mesure de reconnaître des manifestations d'intolérance sociale, culturelle et ethnique. L'étudiant doit faire preuve d'ouverture d'esprit et de respect en établissant un contact avec ces citoyens, tout en reconnaissant leurs particularités et leurs besoins. Enfin, il doit évaluer sa capacité à entrer en relation avec ces divers groupes.

Session 3**310-231-AT Enquête I**

Premier de la série « Enquête », ce cours permet à l'étudiant de se familiariser avec le processus méthodique de l'intervention policière, soit les « 5 IONS » : la perception, la préparation, la protection, l'action et la rétroaction. Il doit appliquer ces notions afin d'effectuer des interventions policières d'aide et d'assistance, telles que la gestion de conflits mineurs, le soutien à des automobilistes en difficulté ou la réponse à des manifestations d'insécurité en présence de rôdeurs.

310-232-AT Pouvoirs et devoirs

Ce cours permet à l'étudiant d'apprendre comment exercer un pouvoir d'arrestation en matière pénale tout en respectant les règles de droit requises et les principes constitutionnels pertinents. L'étudiant apprend les conditions nécessaires afin de décider de la remise en liberté ou de la détention d'une personne mise en état d'arrestation puis apprend comment compléter les documents requis selon le cas et les émet.

310-233-AT Droit privé

Ce cours permet à l'étudiant de reconnaître et d'analyser les éléments propres à une situation à caractère privé ainsi que les règles de droit applicables selon les circonstances. Il développe aussi chez l'étudiant l'habileté à renseigner adéquatement les citoyens sur les solutions possibles selon les circonstances particulières d'une situation. Enfin, il permet d'outiller l'étudiant pour choisir l'intervention appropriée en vue de désamorcer un litige.

310-234-AT Auto-défense

Ce cours apprend à l'étudiant à se défendre contre des coups frappés et lors de combats corps à corps, et ce, à partir de situations de combat mettant en scène deux personnes de morphologie différente. L'étudiant doit évaluer la dangerosité d'une situation, adopter une position sécuritaire et effectuer des manœuvres et des contrôles articulaires. Enfin, il doit évaluer son intervention en déterminant les points forts et les points faibles et en apportant les mesures correctives appropriées.

310-235-AT Ressources communautaires

Ce cours permet à l'étudiant de se renseigner sur les multiples ressources du réseau communautaire en établissant des partenariats avec certaines d'entre elles. Ces connaissances lui permettent d'analyser des situations pouvant nécessiter le recours à ces ressources. L'étudiant peut diriger les personnes en difficulté vers les ressources appropriées à leurs besoins, et ce, en respectant les protocoles d'intervention établis entre les organisations policières et les intervenants du milieu.

Session 4**310-241-AT Enquête II**

Ce cours est le 2^e de la série « Enquête ». Il permet à l'étudiant d'intervenir sur une scène de crime pouvant nécessiter une enquête ou une arrestation. En appliquant le processus méthodique de l'intervention policière, il est en mesure de faire une enquête criminelle de base à partir de l'appel, en passant par la protection de la scène, le prélèvement de pièces à conviction et/ou l'arrestation d'un suspect, puis en terminant par la rédaction de rapports associés à l'événement criminel.

310-242-AT Jeunes en difficulté

Ce cours permet à l'étudiant d'évaluer la situation d'un jeune en difficulté et d'un jeune contrevenant en fonction des données recueillies. Il permet également à l'étudiant de reconnaître le rôle et les pouvoirs du policier dans des situations impliquant des jeunes en difficulté et des jeunes contrevenants en se rapportant aux lois et aux protocoles relatifs aux jeunes mineurs.

310-243-AT Droit statutaire

Ce cours permet à l'étudiant d'exercer ses pouvoirs et ses devoirs en matière de sécurité routière et de règlements connexes ainsi qu'en matière de lois du Québec et de règlements municipaux en lien avec les situations vécues au quotidien par les policiers patrouilleurs dans l'exercice de leur fonction. L'étudiant apprend à constater la commission d'infractions, à remplir un constat d'infraction, à décider de l'utilisation de pouvoirs spéciaux et à choisir un mode de signification du constat d'infraction.

310-245-AT Santé mentale et toxicomanie

L'étudiant apprend à intervenir auprès d'une personne ayant un problème de santé mentale ou de toxicomanie en respect du rôle et des pouvoirs policiers ainsi que des différents protocoles en vigueur et en collaboration avec des personnes-ressources. Il doit évaluer la situation d'une personne en sachant interpréter ses réactions et ses comportements. Il intervient en prenant les mesures nécessaires pour établir et maintenir le contact. L'étudiant évalue son intervention et détermine les moyens nécessaires pour améliorer sa capacité à intervenir.

310-246-AT Stage d'observation

Comme observateur, l'étudiant assiste à des quarts de travail d'un policier. Dans des activités régulières au poste de police et en patrouille, accompagné d'un policier-moniteur, l'étudiant constate différents aspects de la profession. Il examine les particularités d'un poste et de son organisation ainsi que les particularités du territoire desservi. Il peut assister à des activités relatives à la circulation routière, à la prévention de la criminalité, aux enquêtes, aux relations avec les citoyens, etc. Il doit avoir les attitudes de base compatibles avec la profession. Il identifie les défis personnels qu'implique son choix professionnel.

Plusieurs heures de stage pourraient se dérouler hors classe en dehors des heures habituelles de cours (soirs, nuits, fins de semaine). L'étudiant doit se soumettre à certaines exigences (compléter la fiche d'inscription, donner son autorisation pour une enquête de réputation, prêter serment de discrétion, faire les rencontres préparatoires et rétroactives). Il reçoit une appréciation de la part du milieu de stage.

310-247-AT Maîtrise d'une personne violente

Ce cours permet à l'étudiant d'apprendre à maîtriser une personne violente à partir de situations de travail impliquant une ou deux personnes victimes d'une agression. L'étudiant doit évaluer la dangerosité d'une situation, adopter une position sécuritaire, développer des réactions rapides à une agression et contrôler efficacement une personne violente à partir de situations prévisibles ou encore sur une invitation physique. Il évalue son intervention en déterminant les points forts et faibles et en apportant les mesures correctives appropriées.

Session 5**310-251-AT Enquête III**

Troisième de la série « Enquête », ce cours permet à l'étudiant de mettre en pratique des techniques spécialisées de communication policière lors d'événements de nature criminelle, lorsqu'il s'agit d'interviewer une victime, un plaignant, un témoin ou d'interroger une personne suspecte ou contrevenante. L'étudiant adapte ses habiletés de communication selon qu'il s'agit d'une entrevue ou d'un interrogatoire et selon les besoins particuliers de certaines personnes et des mesures légales à respecter. Enfin, l'étudiant transcrit les versions recueillies dans un rapport d'enquête.

310-252-AT Facultés affaiblies

Dans ce cours, l'étudiant apprend à effectuer des interventions policières en relation avec la conduite, la garde ou le contrôle d'un véhicule sous l'effet de l'alcool ou d'une drogue. Il apprend à reconnaître les signes reliés à l'intoxication et à appliquer les procédures d'intervention adéquates. Finalement, il apprend à rédiger les rapports relatifs aux accusations de conduite, de garde ou de contrôle d'un véhicule à moteur sous l'effet de l'alcool ou d'une drogue.

310-253-AT Drogues, tabac et boissons alcoolisées

L'étudiant s'initie aux interventions en rapport avec le tabac, les boissons alcooliques, les drogues ou autres substances dans des contextes courants du policier-patrouilleur. Il évalue une situation relative aux boissons alcooliques, aux drogues ou à d'autres substances sur un territoire donné. Il apprend à analyser des données recueillies lors d'une plainte ou d'un flagrant délit. Il détermine les mesures de sécurité adéquates à prendre lors de l'intervention. Il effectue les vérifications et l'enquête, puis rédige les rapports utiles.

310-254-AT Conduite préventive

Ce cours permet à l'étudiant d'adopter de bonnes habitudes de conduite comme policier en apprenant à vérifier l'état d'un véhicule de patrouille avant son utilisation, en mettant en pratique les préceptes de la conduite préventive sur les chemins publics, en effectuant des manœuvres de précision sur un parcours préétabli et en évaluant sa conduite.

310-255-AT Situation de crise et stress

Ce cours permet à l'étudiant d'intervenir auprès de personnes en état de crise à partir de situations courantes de la vie policière et de protocoles d'intervention spécifique à certains groupes. L'étudiant devient apte à reconnaître l'état d'une personne et de son environnement pour ensuite intervenir auprès d'elle en utilisant les techniques de communication et de gestion du stress appropriées. Il fait ensuite une évaluation de son intervention.

310-256-AT Enquête collision et situation d'urgence

L'étudiant apprend à effectuer des interventions policières liées à la circulation et aux accidents routiers. Il apprend à intervenir d'une façon sécuritaire en respectant les étapes à suivre sur une scène d'accident et à rédiger tous les rapports consécutifs à l'événement, puis, s'il y a lieu, à poursuivre les contrevenants. Il apprend également à reconnaître et à intervenir lors de situations présentant des risques d'incendies, d'explosion ou de contamination de masse et d'autres situations d'urgence comme un déversement de matière dangereuse.

Session 6**109-261-AT Habiletés physiques**

Ce cours permet à l'étudiant de développer une condition physique propre au travail policier. L'étudiant doit démontrer une facilité à réaliser des tâches complexes de nature physique, autant pour une intervention en milieu aquatique que terrestre. Il devra maintenir ou améliorer son efficacité spatiotemporelle, musculaire et cardiovasculaire.

181-265-AT Soins d'urgence

L'étudiant développe ses compétences en tant que premier intervenant pour dispenser les soins d'urgence appropriés à une situation. Il évalue l'état physique et psychologique d'une personne et applique les techniques de communication et de soin adéquates, tout en respectant son rôle et les règles en place. Enfin, l'étudiant communique les informations pertinentes au personnel concerné, souvent les ambulanciers, le personnel infirmier, les médecins.

310-261-AT Enquête IV : Intégration (ESP)

Ce cours de mise en application permet à l'étudiant d'intégrer et de maîtriser chacune des étapes nécessaires pour effectuer une enquête policière, et ce, à partir de cas fréquents et plausibles lors d'un quart de travail policier. L'étudiant est en mesure d'intervenir adéquatement en appliquant les techniques de communication appropriées, les règles de droit requises et les protocoles et en rédigeant les rapports policiers nécessaires afin de conclure une enquête criminelle de premier niveau. Il s'agit du cours intégrateur de l'Épreuve synthèse de programme (ESP).

310-262-AT Preuve et témoignage à la cour

Ce cours vise à ce que l'étudiant puisse analyser et communiquer une preuve en matière pénale en respectant les règles de droit pertinentes et en vigueur. L'étudiant évalue la pertinence des éléments de preuve admissibles à la cour pour ensuite les transmettre aux autres acteurs du système de justice. Enfin, il se prépare à témoigner et témoigne devant le tribunal.

310-263-AT Opérations planifiées

Ce cours permet au futur policier de distinguer une situation d'urgence d'un sinistre et d'exercer pleinement son rôle en exécutant les mesures appropriées selon les circonstances. L'étudiant agit en fonction des réglementations applicables et des mandats des divers partenaires. Enfin, l'étudiant fait la rédaction précise et détaillée des rapports appropriés.

310-264-AT Prévention de la criminalité

À partir de l'analyse d'une problématique criminelle réelle, l'étudiant conçoit et met en application des stratégies d'intervention répressives, préventives et communautaires. Pour ce faire, l'étudiant prend connaissance d'une situation problématique existante, la définit, explore des solutions, élabore une stratégie d'intervention, prévoit des mesures de sécurité, intervient, évalue son intervention et en fait un suivi.

L'épreuve synthèse de programme (ESP)

Pour obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC), vous devez remplir trois conditions :

- Atteindre l'ensemble des objectifs et standards du programme en réussissant les cours du programme;
- Réussir l'épreuve uniforme de français;
- Réussir l'épreuve synthèse de programme (ESP) propre à votre programme d'études.

L'ESP se déroule à la fin du programme. Elle a pour fonction d'attester que vous aurez intégré les connaissances, les habiletés et les attitudes développées dans l'ensemble de votre programme.

L'ESP peut prendre diverses formes. Il peut s'agir d'une activité unique — une épreuve orale, une épreuve écrite, une démonstration pratique, un laboratoire, une étude de cas, une mise en situation — ou d'une combinaison d'une ou plusieurs de ces activités. Chaque programme détermine quelle forme d'épreuve est retenue compte tenu des objectifs à atteindre et des ressources disponibles.

Dès le début de vos études, vous serez informés de la tenue de l'ESP et de sa nature dans votre programme.

Pour le programme Techniques policières, le cours *Enquête IV : Intégration* (310-261-AT) constitue l'épreuve synthèse. La réussite du cours certifie la réussite de l'ESP.

Suivi de l'atteinte des compétences en formation spécifique

Code	Énoncé de la compétence	N° de cours	Cours contribuant à son développement
06DL	Analyser la profession et le contexte organisationnel de la policière-patrouilleuse ou du policier-patrouilleur.	310-211-AT 310-221-AT 310-246-AT	Analyse de la profession Méthodes d'observation Stage d'observation
06DM	Effectuer des analyses criminologiques de situations et de contextes particuliers au travail policier.	310-212-AT 310-235-AT	Introduction à la criminologie Ressources communautaires
06DN	Adapter des principes et des techniques de base de la communication au contexte de l'intervention policière.	350-211-AT	Communication en contexte policier
06DP	Situer les rôles et les responsabilités de la police dans le système juridique du Québec.	310-213-AT	La police dans le système juridique
06DQ	Utiliser des méthodes d'observation.	310-221-AT 310-246-AT	Méthodes d'observation Stage d'observation
06DR	Interagir avec différentes clientèles.	387-221-AT	Sociologie liée au travail policier
06DS	Interagir avec les membres de son organisation.	350-226-AT	Interaction et stress liés au travail policier
06DT	Intervenir dans des situations à caractère privé.	310-233-AT	Droit privé
06DU	Exercer des activités policières à l'intérieur d'opérations planifiées ou dirigées.	310-263-AT	Opérations planifiées
06DV	Dispenser des soins d'urgence.	181-265-AT	Soins d'urgence
06DW	Déterminer le rôle de la policière ou du policier dans diverses situations impliquant des jeunes en difficulté ou des jeunes contrevenants.	310-242-AT	Jeunes en difficulté
06DX	Situer le rôle de la policière ou du policier et des autres parties dans le processus judiciaire et la réinsertion sociale.	310-213-AT 310-235-AT	La police dans le système juridique Ressources communautaires
06DY	Interagir avec des clientèles appartenant à diverses communautés culturelles et ethniques.	387-221-AT	Sociologie liée au travail policier
06DZ	Exercer les pouvoirs et les devoirs de la police en matière de lois du Québec et de règlements municipaux.	310-243-AT	Droit statutaire
06E0	Établir la commission d'un crime.	310-222-AT	Commission des crimes
06E1	Intervenir sur une scène de crime.	310-241-AT	Enquête II
06E2	Se défendre contre des coups frappés.	310-234-AT	Auto-défense

Code	Énoncé de la compétence	N° de cours	Cours contribuant à son développement
06E3	Travailler en partenariat avec diverses ressources communautaires.	310-235-AT	Ressources communautaires
06E4	Intervenir lors d'incendies et autres situations d'urgence.	310-256-AT	Enquête collision et situation d'urgence
06E5	Effectuer des interventions policières d'aide ou d'assistance à l'occasion d'incidents mineurs.	310-231-AT 310-246-AT	Enquête I Stage d'observation
06E6	Se défendre dans des combats corps à corps.	310-234-AT	Auto-défense
06E7	Exercer les pouvoirs et les devoirs de la police en matière pénale.	310-232-AT	Pouvoirs et devoirs
06E8	Concevoir et appliquer des stratégies d'intervention répressives, préventives et communautaires.	310-264-AT	Prévention de la criminalité
06E9	Gérer le stress inhérent au travail policier.	310-255-AT 350-226-AT	Situation de crise et stress Interaction et stress liés au travail policier
06EA	Mettre en pratique des techniques spécialisées de communication policière.	310-251-AT	Enquête III
06EB	Intervenir auprès d'une personne ayant un problème de santé mentale ou de toxicomanie.	310-245-AT	Santé mentale et toxicomanie
06EC	Exercer les pouvoirs et les devoirs de la police en matière de sécurité routière.	310-243-AT	Droit statutaire
06EE	Analyser et communiquer une preuve d'infractions pénales.	310-262-AT	Preuve et témoignage à la cour
06EF	Effectuer des interventions policières en rapport avec le tabac, les boissons alcooliques, les drogues ou autres substances.	310-253-AT	Drogues, tabac et boissons alcoolisées
06EG	Conduire un véhicule de façon préventive.	310-254-AT	Conduite préventive
06EH	Maîtriser une personne violente.	310-247-AT	Maîtrise d'une personne violente
06EK	Effectuer des interventions policières liées à la circulation et aux accidents routiers.	310-256-AT	Enquête collision et situation d'urgence
06EL	Intervenir auprès de personnes en état de crise.	310-255-AT	Situation de crise et stress
06EM	Conduire une enquête criminelle de premier niveau.	310-261-AT	Enquête IV : Intégration (ESP)
06F4	Effectuer des interventions policières liées à la capacité de conduite affaiblie par l'effet de l'alcool ou d'une drogue.	310-252-AT	Facultés affaiblies
06F5	Répondre aux exigences physiques propres au travail policier.	109-261-AT	Habilités physiques

Des attitudes qui font toute la différence!

Une fois atteint le palier collégial, un certain nombre d'attitudes peuvent faire toute la différence entre l'échec et la réussite. Certaines attitudes sont en effet fondamentalement nécessaires au succès de tout projet éducatif.

De la part de chaque étudiant qui choisit de fréquenter le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, nous attendons :

- qu'il fasse dès le départ le choix du Cégep dans le but précis de continuer à apprendre et qu'il définisse sur cette base son propre *Projet éducatif* individuel;
- qu'il fasse constamment l'effort d'apprendre et qu'il se sente responsable de la réussite de son projet;
- qu'il accorde la priorité absolue à la réalisation de son *Projet éducatif*.

Extrait du *Projet éducatif* du Cégep de
l'Abitibi-Témiscamingue

De l'admission à la sanction...

Pour obtenir des informations et faire des choix éclairés concernant votre cheminement scolaire, consultez votre aide pédagogique individuel :

Yannick Dyell
Campus de Rouyn-Noranda
Bureau 3321 B
819 762-0931, poste 1590

Pour prendre rendez-vous auprès de lui, contactez Annie Robitaille, bureau 3323, poste 1613 ou Valérie Bisson, bureau 3323, poste 1612.



**Cégep de
l'Abitibi-Témiscamingue**

www.cegepat.qc.ca



www.facebook.com/CegepAbitibiTemiscamingue